



Pour la liberté et le droit de produire et consommer sans OGM

Loi OGM : une loi qui organise le droit à polluer !

Le texte de loi bafoue le principe de précaution et nous donne d'ailleurs raison quant à la dissémination des OGM. Après avoir voulu faire croire que la coexistence était possible entre les cultures OGM et les autres, les pourvoyeurs de cette technologie, par ce texte de loi, visent tout simplement à réglementer et à encadrer la contamination inévitable, et ce sans que la responsabilité de ceux qui brevettent, produisent ou utilisent les OGM soit engagée en cas de préjudice de quelque nature qu'il soit.

Allons nous accepter cette loi qui passe en force au mépris du rejet général de la population et qui avalise la pollution génétique de notre environnement ?

Loi OGM : des lacunes inacceptables

- Les pollueurs et les pollués sont au même niveau.
- La responsabilité est réduite aux seuls cultivateurs d'OGM. Les groupes agrochimiques sont mis hors de cause.
- Une loi qui tourne le dos à tout ce qu'on sait désormais sur les contaminations par stockage, transport, semences, ou par dissémination de pollens sur de grandes distances.
- Une loi très idéologique et anticonstitutionnelle qui instaure un « délit politique » aggravé pour les actions de fauchage.
- Une loi qui ne garantit pas le droit de produire et de consommer sans OGM, niant l'engagement pris à l'issue du Grenelle de l'environnement.

OGM = LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ABOUTIRA SUR UNE LOI.



La loi sur les OGM consacre la suprématie du ministère de l'agriculture sur celui de l'environnement. Elle dédouane de toute responsabilité les principaux acteurs de la filière OGM : distributeurs, semenciers et multinationales de l'agrochimie en tête. Seuls les cultivateurs d'OGM seront tenus comme responsables.

Or même cette responsabilité limitée ne pourra être retenue que sur une même année de production, si la contamination a atteint le seuil réglementaire et si la distance entre la parcelle contaminée et la parcelle incriminée est inférieure à la distance réglementaire (fixés par arrêtés). Cela signifie que toute contamination (pourtant largement avérée) due au stockage, au transport ou aux repousses des années suivantes, ne peut faire l'objet d'un quelconque recours, tout comme les contaminations à plusieurs dizaines de kilomètres (cas également constatés).

De plus, c'est à l'agriculteur contaminé de prouver sa contamination et il devra en outre étiqueter son produit comme contenant des OGM. Enfin, il ne pourra pas obtenir réparation du préjudice économique de la perte d'un label BIO ou AOC. **C'est le principe du pollué-payeur.**

Enfin, en définissant comme « sans OGM » les productions contenant moins de 0,9% d'OGM, cette loi organise la contamination des filières conventionnelles par la filière OGM et nie le droit de produire et de consommer sans OGM.

Sans OGM, C'est zéro OGM

Une aberration économique écologique et sociale

Les OGM s'inscrivent dans une logique de privatisation du vivant qui donne aux multinationales de l'agro-chimie le pouvoir de contrôler la totalité de l'alimentation humaine et animale.

Aux Etats-Unis, la culture des OGM a fait perdre 12 milliards de dollars au secteur agricole. Le surcoût des semences OGM n'est pas compensé par une augmentation équivalente des revenus de l'agriculteur. La facilité de culture initialement constatée laisse la place à d'insurmontables problèmes : apparition de « mauvaises » herbes tolérantes aux herbicides les plus puissants et d'insectes résistants aux plantes OGM censées les tuer... En conséquence, Les OGM, augmentent l'utilisation des pesticides, pire, les rendements sont plus faibles du fait de l'énergie supplémentaire demandée à la plante OGM pour produire un insecticide ou pour absorber un herbicide. De plus, l'achat d'une semence OGM oblige à racheter tous les ans au même fournisseur les pesticides nécessaires à sa culture, rendant impossible tout retour en arrière.



« les firmes ont essayé de mentir aux gens et de leur imposer les OGM. Quand elles parlent de nourrir les affamés, pourquoi n'ont-elles pas commencé par de tels produits ()? Nourrir les actionnaires, oui, mais pas les autres ».*

Margrot Wallstorm, commissaire à l'environnement de l'Union européenne

() actuellement, les seuls produits OGM commercialisés ne font que produire un insecticide ou peuvent absorber un herbicide.*

Dans les pays du Sud, les conséquences sont tragiques: les OGM destinés à l'exportation remplacent les cultures vivrières qui peuvent nourrir les populations locales ! Les OGM participent à l'augmentation de la faim dans le monde au lieu de la réduire !

La coexistence de l'agriculture conventionnelle, paysanne ou biologique, avec une agriculture transgénique est impossible : le coût (jusqu'à 41 % du prix de revient) de la séparation des filières, à la charge de ceux qui n'utilisent pas les OGM, les condamne à la faillite... Cela s'est déjà produit au Canada où le colza OGM omniprésent a interdit toute culture de colza non transgénique.

La demande européenne étant inexistante, rien ne justifie les OGM agricoles. Reste l'argument du retard technologique et commercial sur les Etats-Unis. Pourtant, même du point de vue néolibéral, il ne tient pas la route : ne disposant pas de vastes territoires aussi favorables à la culture d'OGM que les Etats-Unis, l'Europe ne pourra pas rivaliser avec eux sur ce terrain. Pour accroître sa compétitivité et ses parts de marchés, l'Europe a tout intérêt à renforcer son domaine d'excellence : une agriculture de qualité, sans OGM, compatible avec les besoins et souhaits de la population mondiale.

La bataille des OGM n'est pas terminée

Ainsi apparaît-il évident que cette loi est outrageusement en faveur des pro-OGM et qu'elle organise de fait la contamination. Il est important de continuer à faire pression sur le gouvernement et à interpeller nos élus : parlementaires mais aussi collectivités locales afin que leurs décisions soient conformes à la volonté de 72% des français, qui selon un récent sondage CSA, sont opposés à la consommation d'OGM.

Pétition à signer : <http://www.stop-ogm.org/>

Modèle de lettre aux élus : http://www.hns-info.net/article.php?id_article=12949

Le collectif pour une Franche-Comté sans OGM vous invite à rester mobilisés et à venir nous rejoindre dans notre action de lutte contre les cultures d'OGM et de promotion d'une agriculture alternative et respectueuse des hommes et de l'environnement.

<http://fcsansogm.hautetfort.com>